

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



PICARDIE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 20 du 16 septembre 2003 - 04 pages

Mildiou : l'année est aux économies. Encore fallait-il intervenir au bon moment !

Mars – Avril : Des conditions idéales pour les plantations

Dernière semaine de mars les premières plantations ont lieu, essentiellement en variétés féculières. Première semaine d'avril 100% des fécules sont plantées et les premières plantations pour l'industrie se réalisent.

Durant la deuxième quinzaine d'avril, les conditions douces et sèches limitent l'efficacité des herbicides. Les pluies de la fin du mois permettent de réaliser les désherbages sur buttes définitives. Sur ces parcelles désherbées tardivement, des symptômes de décoloration du feuillage sont observés, sans préjudice de croissance par la suite.

Fin mai : protection fongicide à ne pas manquer sur variétés sensibles

A partir du **17 mai**, la 3[ème] **génération** est enregistrée par notre modèle Guntz-Divoux sur certains secteurs (Inval, Marcelcave, Saint Just en Chaussée, Villeroy et Villers Bocage). Une première intervention fongicide est conseillée sur variétés sensibles seulement si la parcelle se situe dans un environnement avec tas de déchets.
Le conseil se généralise le **23 mai** sur l'ensemble des variétés sensibles. La gestion des tas de déchets permet déjà le gain d'un traitement.
Une préconisation sur variétés intermédiaires est également conseillée le 23 mai dans les secteurs avec présence de tas de déchets.

Vigilance sur le mois de juin

Début juin, des symptômes de mildiou sur tas de déchets sont observés dans la région de Bray sur Somme. La 4[ème] **génération** est enregistrée. Le potentiel de sporulation devient de plus en plus important. Une intervention fongicide se justifie sur l'ensemble des variétés intermédiaires.

En présence de 3 jours de forte chaleur (période du 2 au 6 juin), certains agriculteurs ne prennent pas conscience de **l'hygrométrie saturante de la nuit**. Certains décalent le renouvellement de leur fongicide, d'autres leur 1[ère] intervention.
Les orages de la Pentecôte accentuent le risque. **A partir du 10 juin, de nombreux symptômes de mildiou** sont observés en parcelles uniquement sur variétés sensibles : Ratte, Charlotte, Kaptah, Amandine. La stratégie sur mildiou déclaré est préconisée. Dans le même temps, la 5[ème] **génération** est atteinte, une intervention fongicide est déclenchée sur variétés résistantes.

Les conditions climatiques orageuses de la **mi juin** associées à un développement végétatif important, conduisent sur variétés sensibles et intermédiaires à un **renouvellement de traitement à 6 jours** en cas de présence de mildiou dans l'environnement. L'emploi d'un dithiocarbamate est conseillé.

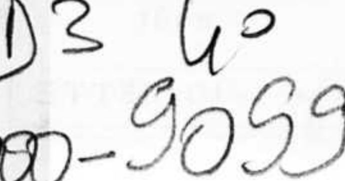
Compte tenu d'une forte croissance active en végétation, nous conseillons également l'emploi de spécialités ayant une action sur les nouvelles pousses, uniquement si la parcelle est saine. Pour les **variétés résistantes**, l'utilisation d'un dithiocarbamate est suffisant. **Le renouvellement se fait à 7 jours**. Les conditions orageuses du moment associées au potentiel de sporulation très élevé sur la quasi totalité de la région imposent **une protection fongicide soignée jusqu'à la fin du mois de juin**. En parallèle, les conditions climatiques favorisent l'apparition de l'Erwinia.

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux

Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
BP 69
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56
E-mail : srpv.draf-picardie@agriculture.gouv.fr
Notre site : www.srpv-picardie.com

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Christophe MARTINET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1823AD
ISSN n°07576609

Tarif Courrier 57 €
Tarif Fax 57€
Tarif E-mail 57 €



Juillet - Août : réduction du nombre de fongicides !

Les repousses de pommes de terre sur culture d'endives et betteraves jusque là saines, sont atteintes de mildiou. Les 1ers défanages sur variétés précoces commencent. Sur les parcelles avec présence de mildiou, il est recommandé d'utiliser des spécialités ayant une bonne action sur mildiou du tubercule.

Dans le cas contraire, un dithiocarbamate est suffisant.

Les coups de chaleur survenus au début du mois provoquent une sénéscence du feuillage sur variétés précoces. Des cas d'Alternaria sont également constatés.

Sur le secteur de Roye, les cas de mildiou observés en parcelle mi juin sont toujours présents. Malgré l'application de programmes efficaces, le mildiou persiste et reste bien sporulant. Six échantillons sont prélevés en parcelle et analysés pour détermination de souches. Tous sont de **type A1** (forme asexuée habituelle).

Mi juillet, à la faveur des températures caniculaires pendant 4 jours, le **développement du mildiou est ralenti**, limitant ainsi la production d'inoculum. Par conséquent, dans les situations où le potentiel de sporulation est nul et en présence de parcelles saines, **le renouvellement du traitement peut être repoussé**, même sur variétés sensibles et cela jusqu'à fin août. Pour les rares secteurs où le potentiel de sporulation est moyen voire fort (secteurs d'Inval, Villers Bocage, Vauvillers), il est conseillé de conserver un renouvellement à 7 jours avec un dithiocarbamate, quel que soit le degré de sensibilité variétale.
Toutefois, des orages localisés survenus sur certains secteurs entre le 28 et le 30 août conduisent à un renouvellement de traitement.

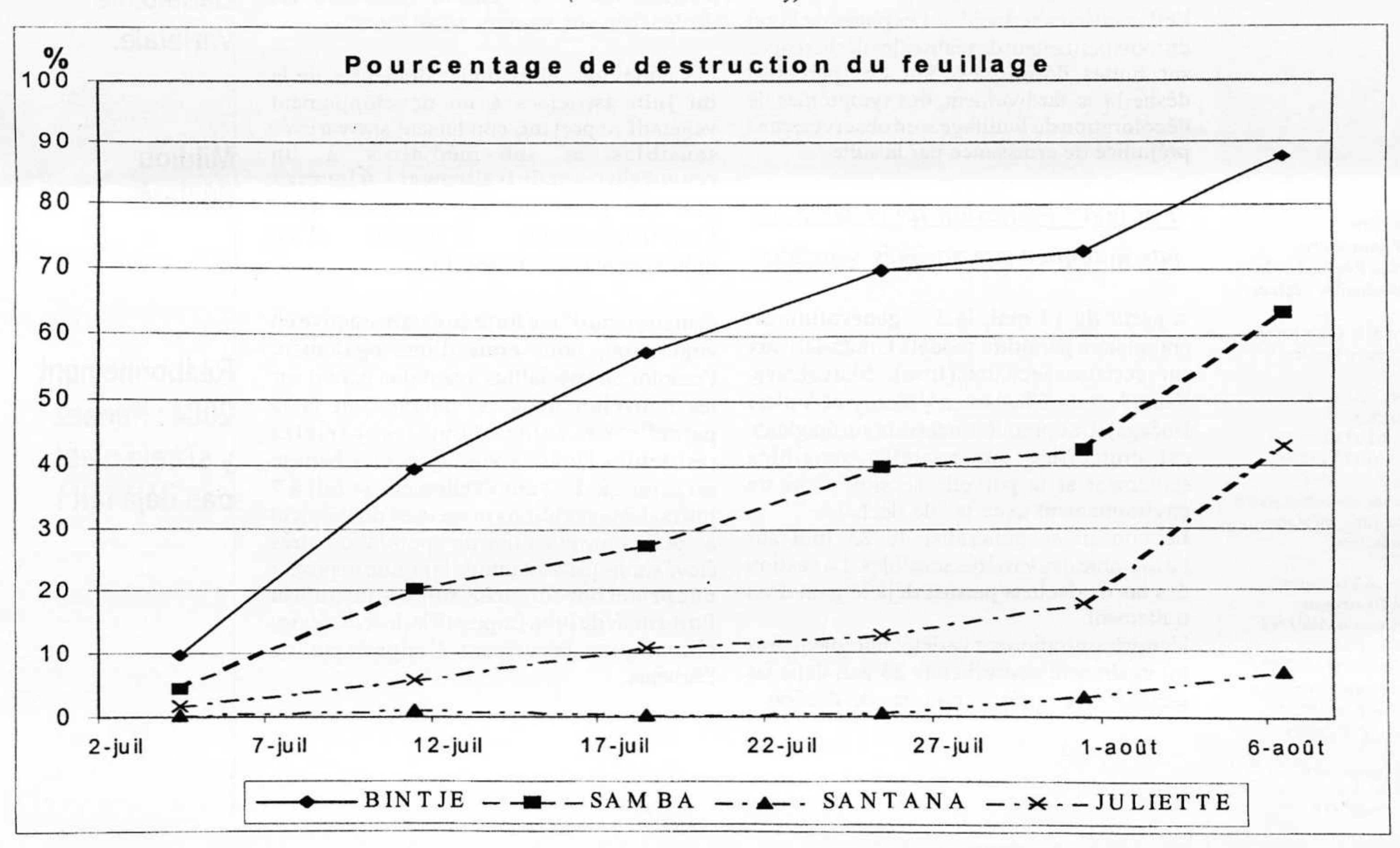
Septembre : toujours des gains de traitements

Les conditions climatiques de la 1ère quinzaine de septembre (pluie et brumes matinales) augmentent les risques sur la majorité des postes climatiques. Dans ce cas, la protection doit être renouvelée ou reprise sur variétés tardives dans plusieurs secteurs. Cette reprise n'est que de courte durée puisque le soleil est à nouveau de retour. En parallèle, la sénescence du feuillage conduit à arrêter la protection, sauf cas particuliers où certains secteurs ont reçu de l'eau fin août entraînant un verdissement de la végétation.

Les conditions climatiques de 2003 ont permis de limiter le nombre de traitements (en début de campagne, en juillet et en août) sans altérer la qualité des tubercules.

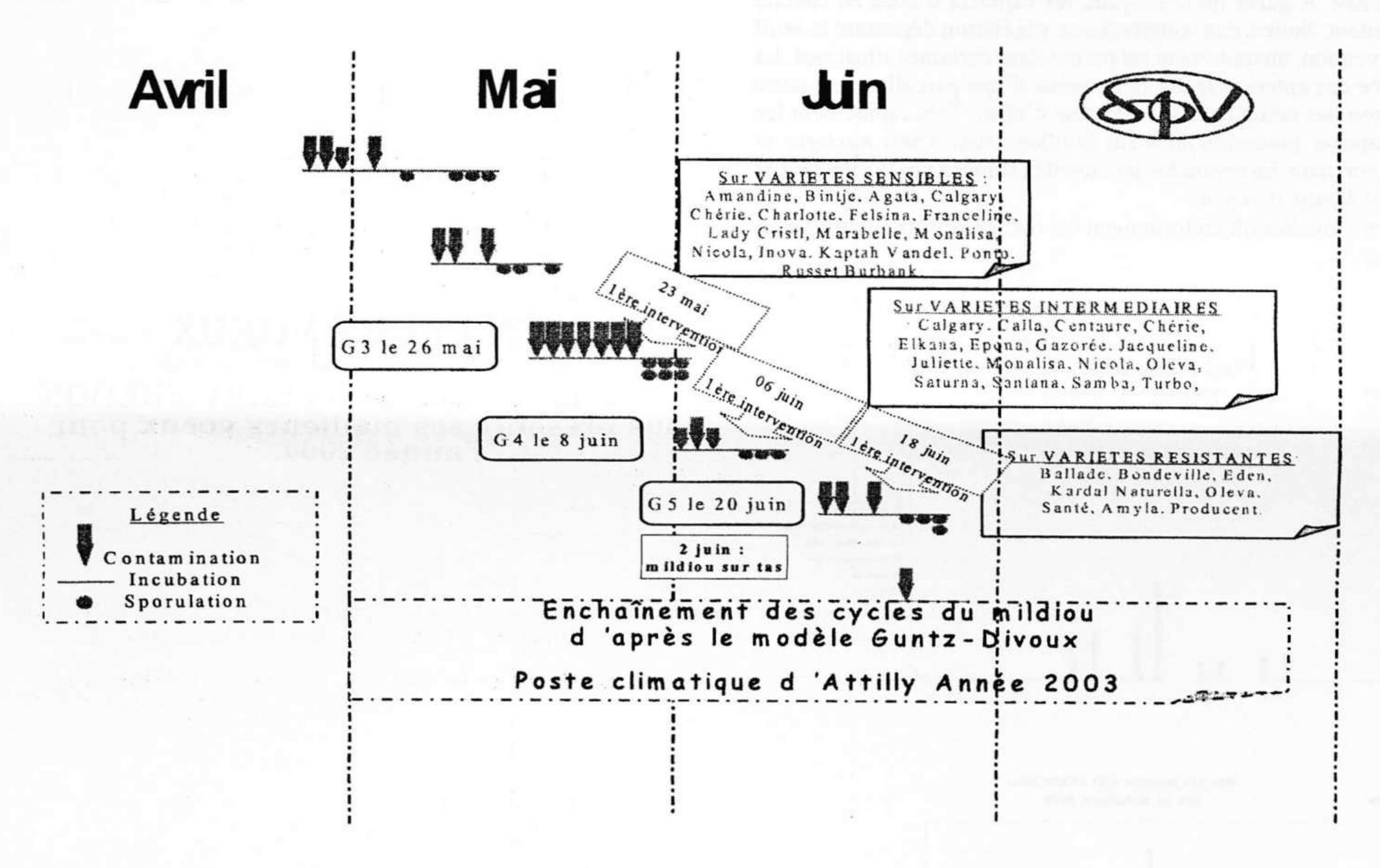
Evolution du mildiou en conditions naturelles sur 4 variétes de résistance différente

(Année 2003 - Cottenchy)



La sensibilite variétale

Cette année encore, nous avons intégré la sensibilité variétale vis-à-vis du mildiou de la pomme de terre dans le raisonnement de la lutte fongicide. Ce critère permet de décaler la date de la première intervention. En prenant l'exemple du poste climatique d'Attilly, trois semaines ont séparé le premier traitement sur variétés résistantes du déclenchement sur variétés sensibles.



Essai mildiou déclaré

Objectif : définir la meilleure stratégie de lutte pour éradiquer le mildiou sur une parcelle de pomme de terre.

Les protocoles testés comportent toujours trois traitements à trois jours d'intervalle.
Les résultats obtenus en choisissant le ***cymoxanil*** en première application sont satisfaisants. Quel que soit le produit employé (REMILTINE PEPITE ou ROMENIL), le développement de la maladie est enrayé.

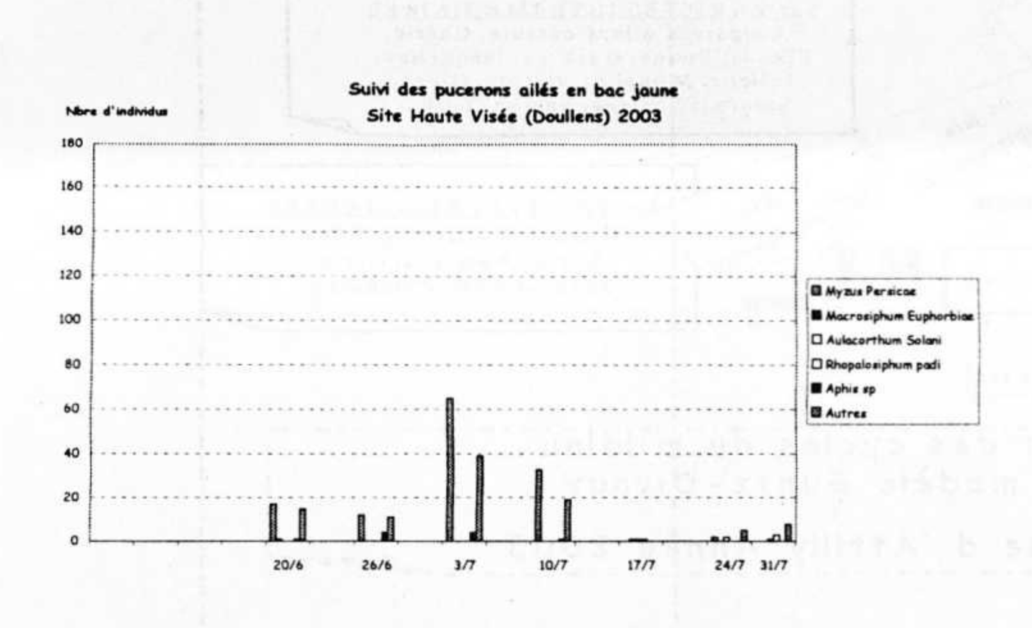
Les années précédentes, nous vous conseillions d'associer en premier traitement un TATTOO au *cymoxanil*. Ce programme représentait un coût important. De plus, à ce jour, aucun mélange fongicide n'a été autorisé sur pomme de terre. **Au vu de l'actualité réglementaire et des résultats expérimentaux satisfaisants en 2003, nous conseillons l'utilisation du *cymoxanil* seul en première application.**

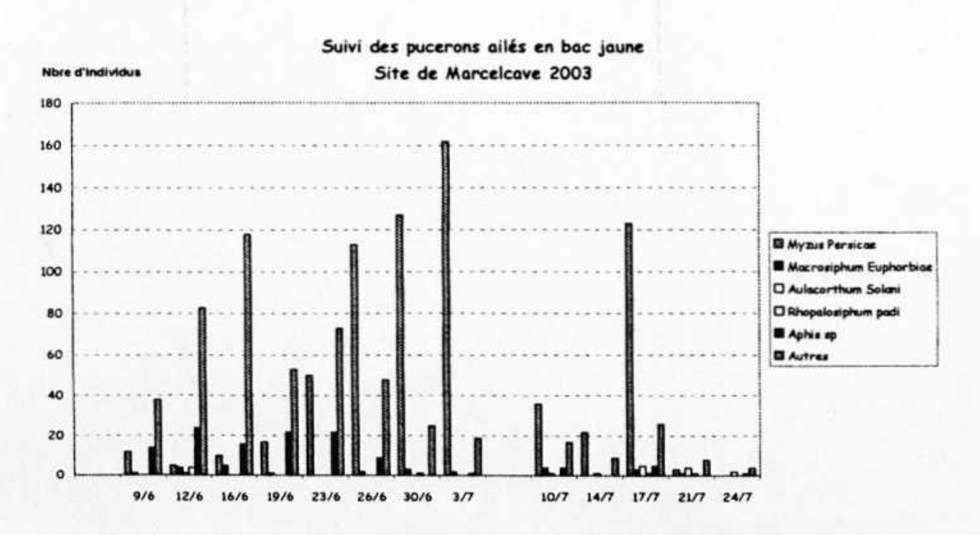
Le choix des spécialités commerciales pour les deux traitements suivants est **à raisonner en fonction de l'évolution du champignon**. Si des symptômes sporulants sont toujours présents, une deuxième application de *cymoxanil* est nécessaire. Dans le cas contraire, l'utilisation de TATTOO ou SHIRLAN est suffisante.

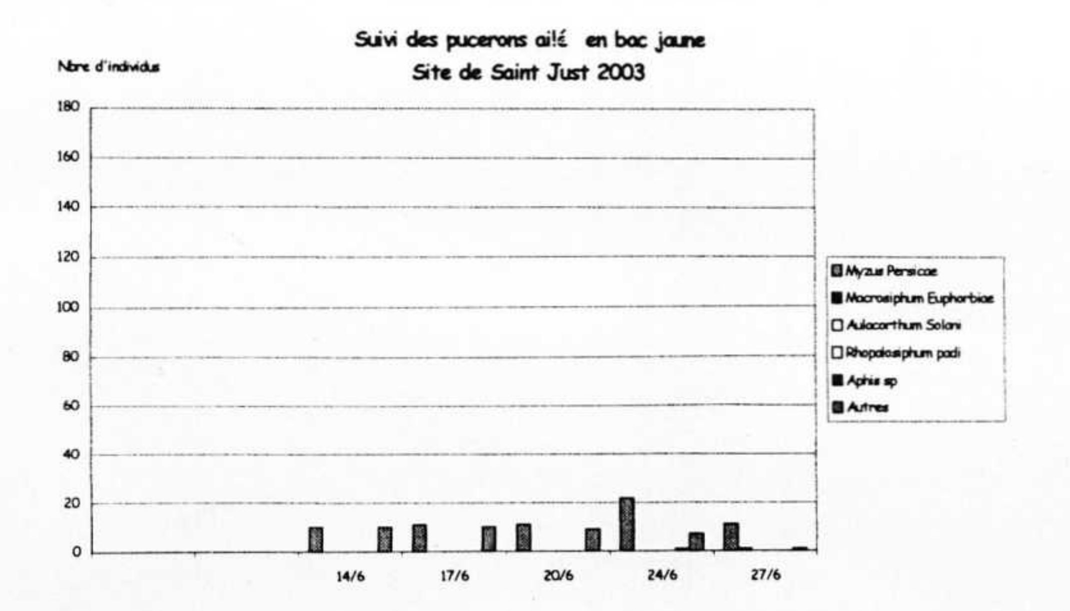
7 82

Pucerons : le retour !

Les 1ers pucerons (*Aphis fabae et Mysus persicae*) sont piégés dans les cuvettes à partir du début du mois de juin. Selon les comptages réalisés sur les parcelles du réseau d'observation, les niveaux d'infestation sont faibles. Par conséquent, l'intervention n'est pas déclenchée. A partir de la mi-juin, les captures d'ailés en cuvette augmentent. Suite à des comptages en végétation dépassant le seuil d'intervention, un traitement est réalisé dans certaines situations. La présence des aptères est très hétérogène d'une parcelle à une autre et impose des comptages sur chacune d'elles. Très rapidement les deux espèces prédominantes sur feuillage sont *Aphis nasturtii* et *Mysus persicae*. En revanche, les cuvettes jaunes ne piègent plus que l'espèce *Mysus persicae*.
Dans les parcelles où un traitement est réalisé, les populations sont régulées.







MEILLEURS VOEUX

L'ensemble du personnel SRPV-FREDON vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2004.